

Communiqué de presse

Arts de la scène : prise de position du CAF en faveur du CREA et des Spectacles français de Bienne

Bienne, le 3 mars 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a pris position sur le rapport complémentaire sur le projet de CREA. Le CAF reste globalement favorable au projet, dans sa variante sur deux sites si elle est retenue par la population concernée du Jura – Jura bernois, mais à condition de tenir compte de l'offre théâtrale à Bienne, notamment celle des Spectacles français. La scène théâtrale francophone du canton doit être envisagée sous un angle global, en évitant toute concurrence dommageable. Le CAF réitère donc son soutien au projet de dynamisation de la scène francophone de Bienne, prioritaire à ses yeux.

1. Rapport complémentaire sur le CREA

Consulté sur le rapport complémentaire sur le projet de Centre interjurassien des arts de la scène (CREA), le Conseil des affaires francophones (CAF) rappelle qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'opportunité ou non de construire un tel centre, ni d'intervenir dans le débat sur la forme que devrait prendre le CREA. La variante sur deux sites se rapproche de la vision d'un CREA sous forme de réseau, encouragée par le CAF. Celui-ci ne saurait comprendre ni accepter qu'un tel projet se mette en place sans tenir compte de la scène théâtrale francophone biennoise. Le CAF prend acte de la publication d'un chapitre « collaboration avec les milieux culturels biennois » dans le nouveau rapport de M. Duport ; la fondation des Spectacles français est par ailleurs citée parmi les partenaires à associer au projet. Le CAF regrette toutefois que le rapport n'offre pas une réflexion plus approfondie sur ces possibilités de collaboration.

Dans sa prise de position du 28 février 2010, le CAF réitère son soutien au projet de dynamisation de la scène francophone biennoise, lancé par le premier rapport Duport, publié sur mandat de la Ville de Bienne en 2006. Le CAF appelle le canton à accorder aux Spectacles français de Bienne une subvention proportionnellement équivalente à celle versée au Théâtre Bienne-Soleure. Par le public qu'ils attirent, les Spectacles français ont acquis une dimension régionale reconnue y compris par le Conseil du Jura bernois (dans son Concept culturel). La subvention qui leur est versée par le canton doit être maintenue à son niveau actuel, voire adaptée à la hausse, en vertu de la nouvelle Stratégie culturelle du canton de Berne. Pour éviter une concurrence inutile avec le CREA, le CAF demande que la scène francophone du canton soit envisagée sous un angle global, en soulignant les possibilités de synergies et de collaborations que pourrait offrir un CREA conçu sous forme de réseau.

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter les documents (prise de position du CAF sur le CREA) sur le site Internet : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35
- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65